



THÈME CLÉ

Réseaux et collaboration interprofessionnelle: l'innovation pour l'avenir

Le Conseil fédéral veut renforcer la prise en charge coordonnée et interprofessionnelle.

mfe salue cette démarche car l'association professionnelle s'engage depuis des années déjà en faveur d'une telle approche. Mais il est urgent que le travail interprofessionnel soit rémunéré en fonction de son utilité et de la charge de travail qu'il représente. Pour les patientes et patients présentant des tableaux cliniques complexes, la coordination prend souvent énormément de temps. Mais sur le long terme, cet investissement est rentable. La qualité des soins s'en trouve accrue et les coûts sont réduits puisque l'on peut ainsi éviter des hospitalisations onéreuses.

Le Conseil fédéral prévoit également des forfaits pour les réseaux, mais ceux-ci devront être négociés par les partenaires tarifaires. De nos jours, les réseaux sont performants parce qu'ils sont innovants et peuvent négocier des modèles de rémunération avec les assureurs dans le cadre d'une grande liberté contractuelle. Ces modèles prennent en considération les particularités locales et régionales. Aujourd'hui déjà, les réseaux et les assureurs utilisent diverses formes de forfaits. Des prescriptions restrictives pour les réseaux, également en ce qui

concerne les formes de facturation, empêchent la performance: l'innovation et la flexibilité. «Pour être innovants, les réseaux ont besoin de libertés. C'est le seul moyen pour eux de contribuer à freiner la hausse des coûts, démarche présentant un intérêt vital pour les assureurs en qualité de partenaires contractuels de ces réseaux», explique Brigitte Zirbs, vice-présidente de mfe et responsable de l'interprofessionnalité.

Autor: Sandra Hügli-Jost